

La Senne et ses affluents

Distance : **5,6 km**
Difficulté : **facile**
Accès PMR : **non**
Accès poussette : **non**

16



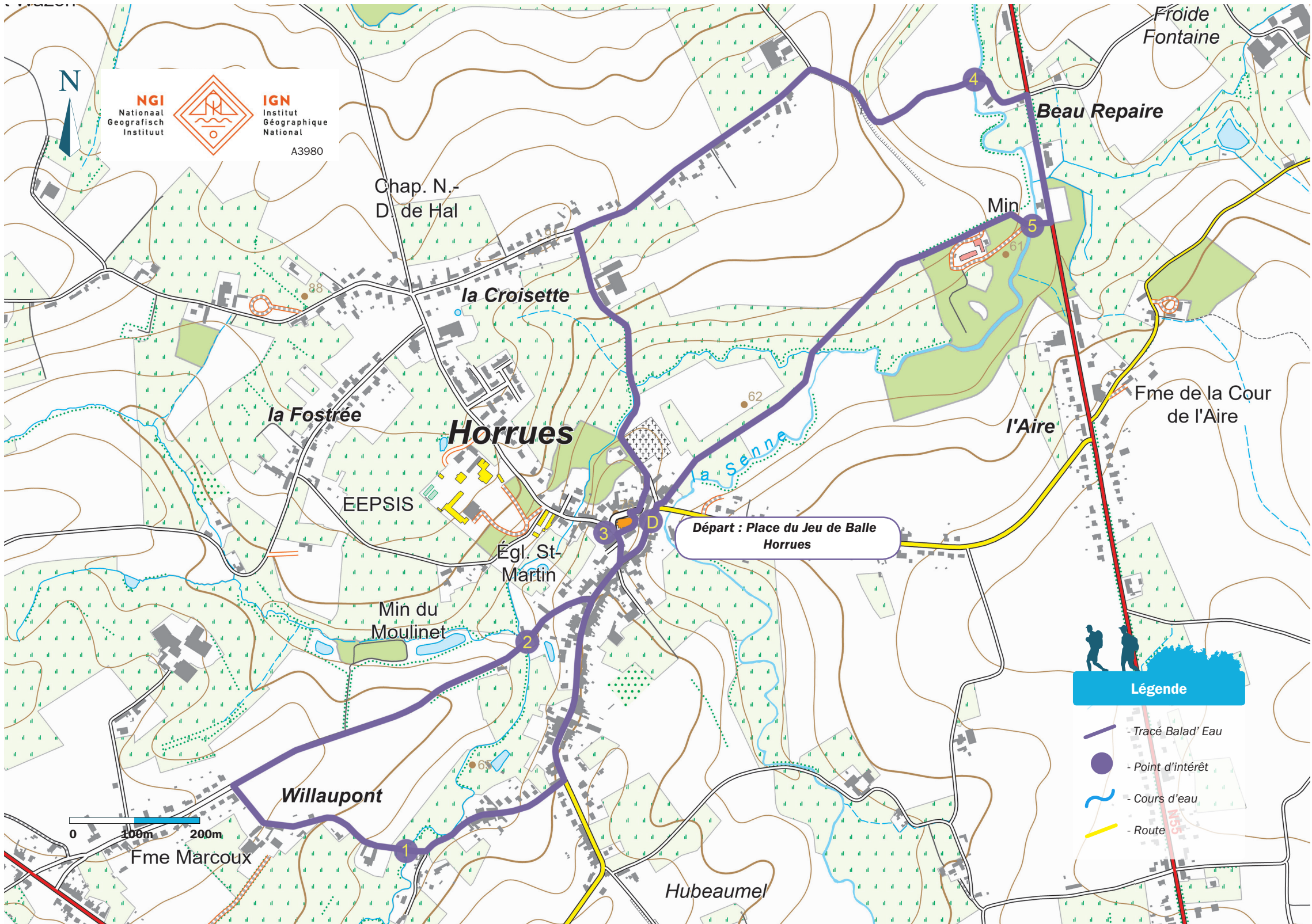
Balad'EAU



Soignies



Une initiative du Contrat de Rivière Senne





Lorsque vous êtes face à la Maison Communale, longez la place du **Jeu de Balle vers la gauche** et continuez tout droit dans la **rue du Général Buisseret**, qui devient ensuite la **rue du Tram**. Admirez au passage l'ancienne pompe publique. Prenez ensuite la deuxième à droite (**chemin de Williaupont**). Prenez à droite dans ce même chemin et traversez la **Gageole**.

1. LA GAGEOLE



La **Gageole** est un petit ruisseau qui prend sa source dans le village de **Neufvilles** et qui se jette dans la Senne à **Horrues**. Ce petit ruisseau de moins de 10 kilomètres est donc exclusivement sonégien. Sa petite taille ne l'empêche pas de décrire moult méandres et de façonner de **bucoliques paysages**. On appelle les arbres et la végétation bordant les berges des rivières la **ripisylve**. Cet ensemble joue un grand rôle écologique. En plus d'être un corridor pour la **biodiversité**, la ripisylve joue également le rôle d'écotone, c'est-à-dire qu'elle accueille **faune** et **flore** liées à la fois à la rivière et aux milieux bordant celle-ci. Citons également le rôle de maintien des berges et de filtre qui empêche une partie des polluants d'atteindre le courant.



Continuez tout droit, puis prenez la première à droite (**chemin de l'Ardoisier**).

2. LE MOULIN MOULINET

Le débit des cours d'eau de la région (ici la Gageole) étant accentué par le relief, nombreux étaient les **moulins** dans la région. Le Moulin **Moulinet** date au moins du 18^e siècle. Le grain y fut moulu jusqu'en 1954, mais, en 1946, le débit d'eau étant de plus en plus faible, la roue fut actionnée par un moteur diesel.

N'hésitez pas à vous avancer pour regarder la confluence avec le **ruisseau El-piss**. Vous pouvez même le traverser et vous reposer sur un petit banc.



Continuez tout droit puis prenez à gauche. Vous êtes à nouveau dans la **rue du Général Buisseret**. Prenez ensuite à gauche dans la **rue du Pontin**.

3. L'ÉGLISE SAINT- MARTIN ET SON PROMONTOIRE

Le promontoire sur lequel se trouve l'**église Saint-Martin** (cf. photo de couverture) est composé de **grès et de schiste**. Ce piton rocheux fait partie des plus anciennes roches de Belgique et date du Silurien, c'est-à-dire qu'il a à peu près **425 millions d'années** ! C'était un endroit idéal pour construire une église. On trouve d'ailleurs des traces écrites concernant celle-ci dès 1093. Elle fut construite en grès extrait dans la localité et fut petit à petit agrandie au travers des siècles. Les **orgues**, quant à eux, datent du 18^e siècle. Ils ont bénéficié d'une **restauration** et sont actuellement considérés comme les meilleurs de la région.





Faites le tour de l'**église** et descendez dans la petite ruelle située à l'opposé de la **rue du Pontin**. Continuez tout droit, passez devant le cimetière et traversez une fois de plus la **Gageole**. Continuez tout droit et prenez à droite le **Chemin du Croiseau**. Prenez encore à droite et restez sur ce même chemin. Traversez la **Senne**.

4. LA SENNE

La Senne prend sa source à **Naast**, village de l'entité de Soignies, tout comme le village d'Horrues. Alors qu'à la source, il ne s'agit que d'un mince ruisseau, elle reçoit les eaux de plus d'une dizaine d'autres rus sur les 12 kilomètres qui séparent Naast d'Horrues. **C'est la seule rivière du pays à traverser nos trois régions**. Cela permet de créer d'intéressantes collaborations entre la Wallonie, Bruxelles-Capitale et la Flandre.

De tous temps, les hommes s'installèrent sur les berges de la Senne, où l'on a retrouvé des **vestiges de constructions romaines**, notamment à Horrues. La Senne permit ensuite à l'industrie de se développer avant de devenir terriblement polluée au fil des ans. Le travail aujourd'hui effectué afin d'améliorer la qualité des eaux porte cependant ses fruits et la rivière retrouve peu à peu sa **biodiversité**.



© crsenne



Continuez jusqu'à la **nationale 55** et prenez à droite. Soyez prudent et longez la pendant environ 300 mètres. Prenez ensuite le chemin à droite après le grand bâtiment. Ce chemin n'est pas privé.

5. LE MOULIN DE BEAUREPAIRE

Avant d'être une **boîte de nuit**, puis de devenir un **chancre** suite à un incendie, ce bâtiment était un **moulin à eau**. En effet, à cet endroit, le débit de la Senne est important. Le site était probablement utilisé depuis le **Moyen-Age** mais la bâtisse actuelle date de 1857. En pleine révolution industrielle, elle fut reconstruite dans le style de l'époque, et, bien qu'il s'agissait d'un moulin, fut appelée **Usine de Beaufepaire**. Le bâtiment, imposant, compte trois blocs distincts et accueille aujourd'hui des appartements.



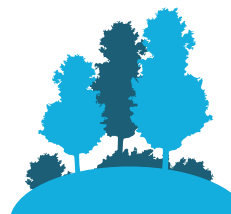
© crsenne



Traversez une nouvelle fois la **Senne**. Au Y, prenez à droite. Passez devant le **Château de Beaufepaire** et la **Grotte de Notre-Dame de Lourdes**. Longez ensuite la haie du côté champ. Prenez le tourniquet et traversez la prairie en diagonale, ou longez la clôture jusqu'à trouver un petit pont qui traverse la **Senne**. Si vous longez la rivière vers la gauche pendant quelques dizaines de mètres, vous verrez le confluent entre la **Senne** et la **Gageole**. Prenez le petit pont et continuez le long du chemin. Tournez à droite dans la **rue de l'Aire**, vous arrivez **Place du Jeu de balle**.

ZOOM SUR LA PIERRE BLEUE

La pierre bleue est une spécialité de la région. C'est une pierre calcaire compacte résultant de l'accumulation de nombreux fossiles d'animaux vivant dans une mer peu profonde et chaude il y a quelques 345 millions d'années. Cette roche se trouve sur une bande traversant la Belgique d'Est en Ouest. Au début du 20^e siècle, nombreuses étaient les carrières exploitant cette pierre, notamment à Horrues. Actuellement, les **carrières de Soignies** sont les seules à continuer son exploitation dans la région.



Sources : disponibles à la demande au Contrat de Rivière Senne

La Senne et ses affluents



Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière de la Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15
E-mail: info@crsenne.be
Site: www.crsenne.be
RPM Nivelles

N°entreprise : 0872.191.039
Belfius : BE10 7785 9678 7404
Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. PARUTION 2024.